

Laïcité et défense de l'État de droit

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Laïcité et défense de l'État de droit : actes du colloque des 11 et 12 avril 2019, Université Toulouse 1 Capitole / sous la direction de Joël Andriantsimbazovina et Patrick Kabou ; Université Toulouse 1 Capitole

A pour autre édition sur un support différent : Laïcité et défense de l'État de droit actes du colloque des 11 et 12 avril 2019, Université Toulouse 1 Capitole sous la direction de Joël Andriantsimbazovina et Patrick Kabou Toulouse Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole 2021 978-2-37928-092-4

Auteur(s) : Andriantsimbazovina, Joël (1965-....)

Autre(s) auteur(s) : Kabou, Patrick Abou Sène (1985-....)
Séminaire international Religions, droits de l'homme et paix 02 2019 Toulouse

Publication : Toulouse : Presses de l'université Toulouse 1 Capitole, DL 2020

Description matérielle : 1 vol. (285 p.) : couv. ill. en coul. ; 23 cm

Collection : Actes de colloques de l'IFR 43

ISBN : 978-2-36170-199-4

EAN : 9782361701994

Appartient à la collection : Actes de colloques (IFR Mutation des normes juridiques) 1952-0964 43

Classification décimale Dewey : 340.11

Note sur la description bibliographique : 2e édition du séminaire international "Religions, droits de l'homme et paix" initié en avril 2018 au Sénégal

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : La 4e de couverture indique : "Depuis leur naissance, les religions traversent les sociétés. L'histoire passée et contemporaine montre qu'elles portent en elles à la fois la paix et la guerre. Elles offrent une morale et permettent à des milliers de personnes pratiquantes ou non de vivre ensemble sans acrimonie, tant que la liberté de conscience et le libre exercice des cultes sont respectés.

Malheureusement, on peut constater que tel n'est pas toujours le cas dans de nombreux coins du globe. Il résulte de la déclaration universelle des droits de l'homme que 'Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion'. Néanmoins, il faut interroger les pratiques religieuses pour voir en quoi celles-ci peuvent générer des tensions et des violences. En effet, bien que l'éducation religieuse soit normalement vectrice de paix, certaines pratiques instrumentalisant la religion rejettent cette liberté de pensée et les modes de vies différents des leurs. À l'heure de la sécularisation progressive du monde occidental, à l'heure où les phénomènes de radicalisation religieuse sont de plus en plus importants et à l'heure où de nombreuses régions du monde sont encore en conflit pour des raisons de croyances religieuses (en Afrique, en Europe, aux Etats-Unis etc...), il apparaît nécessaire de s'attarder sur les relations qu'entretiennent les droits de l'Homme, la paix et la religion. Face à l'extrême hétérogénéité du phénomène religieux et des rapports qu'entretiennent les êtres humains avec celui-ci (croyant, pratiquant, athée, agnostique, musulman (chiite, sunnite), chrétien (catholique, protestant, évangélique), juif, hindou, bouddhiste, animiste...), il convient de démontrer en quoi la liberté de pensée, de conscience et de religion et la liberté d'opinion et d'expression sont le socle d'un vivre ensemble et d'une cohabitation harmonieuse. nDifférents moyens peuvent permettre d'atteindre un tel objectif. Pour cette deuxième édition du séminaire "Religions, Droits de l'Homme et Paix", les organisateurs proposent d'explorer la question de savoir dans quelle mesure la laïcité et la défense de l'État de droit permettent de garantir la paix entre les religions dans une société respectueuse des droits de l'Homme. Pour ce faire, ce séminaire propose un échange de vues très large ou ouvert entre différents acteurs des religions, de la société civile, de l'État et de l'Université. Il début par un panel des doctorants autour des visions de la laïcité et se terminera par des questions de ces doctorants au panel de grand oral. Il permettra aussi des échanges autour de l'État de droit et la laïcité, de l'État et des relations interconfessionnelles à travers le vivre ensemble dans la République, des religions et des libertés fondamentales."

Sujet - Nom commun : Laïcité

Primauté du droit

Liberté de conscience

Religion dans les espaces publics

Droits de l'homme

Liberté de pensée

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes de congrès